

RAPPORT ANNUEL

**FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS
FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND**

2003



JAHRESBERICHT

Givisiez, le 24 mai 2004



SOMMAIRE / INHALTSVERZEICHNIS

<i>Document / Dokument</i>	<i>Page / Seite</i>
<i>Rapport du Président - Rapport des Präsidenten</i>	3
<i>Séances et délégations</i>	6
<i>Sortie des membres</i>	8
<i>Assemblées de la Fédération</i>	9
<i>Rencontres avec les autorités</i>	10
<i>Site Internet de la FFE</i>	10
<i>Mutations des membres</i>	11
<i>Commissions et représentations</i>	12
<i>Organigramme de la Fédération</i>	17
<i>Formation professionnelle</i>	18
<i>Secrétariats gérés par la FFE</i>	20
<i>Statistiques / Statistiken</i>	26
<i>Rapport du Management</i>	28
<i>Rapport des Management</i>	29
<i>Annexes au rapport annuel</i>	30
<ul style="list-style-type: none"><i>Liste des membres du Comité</i><i>Liste des membres de la FFE</i><i>Liste des membres honoraires</i><i>Liste des membres vétérans</i>	

RAPPORT DU PRESIDENT

(Discours de Luc Pasquier présenté à l'assemblée du 11 décembre 2003 à la nouvelle halle des maçons)

Chers collègues, chers collaboratrices et collaborateurs, chers amis de la construction,

Cela fait maintenant plus d'une année que nous occupons ces locaux, et vous pouvez le constater par vous-même, ce nouveau bâtiment convient parfaitement à sa fonction première qui est l'enseignement pratique destiné à la formation de nos collaborateurs, soit les apprentis, les machinistes-grutiers et les chefs d'équipe. Nous y dispensons également des cours à l'intention des personnes en recherche d'emploi.

Wie versprochen, empfangen wir Sie heute abend in unserer neuen Maurerhalle. Schon mehr als 1 Jahr besetzen wir diese Lokale. Sie können es selber feststellen, dass dieses neue Gebäude perfekt für die Haupttätigkeit der praktischen Unterrichte passt, welche für die Ausbildung unserer Mitarbeiter, d.h. Lehrlinge, Maschinisten, Kranführer sowie der Vorarbeiter bestimmt ist. Wir geben ebenfalls Kurse zuhanden von arbeitslosen Personen.

L'espace de la halle proprement dite est agréablement complété par les dépôts et stocks complémentaires, quant aux salles de classe, elles offrent toutes les possibilités pour l'enseignement théoriques.

Notre équipe de formateurs dispose là d'un excellent outil de travail, outil dont ils font par ailleurs un excellent usage.

Lorsque nous dûmes envisager le déplacement depuis le centre professionnel, nous avons fixé comme condition préalable et indispensable : la qualité du nouvel espace doit être en tout cas équivalente, voire même supérieure à celle de la halle des Remparts. Je pense que ce but est globalement atteint, mais cela n'a pas été tout seul.

Pour arriver à ce résultat, il a fallu à tout instant compter sur l'engagement et la ténacité de nos responsables. En effet, si les montants importants représentés par l'achat et la rénovation du bâtiment ont été dépensés sans coup férir, nos partenaires ont commencé à renâcler devant les coûts nettement moins importants que nous demandions pour aménager de manière rationnelle et pratique ces mêmes locaux. Ce n'est que par une intervention vigoureuse que nous sommes parvenus à débloquer la situation.

Il est donc de mon devoir de remercier sincèrement ceux qui ont œuvré à la réussite de cet ouvrage, soit Kuno Philipona, notre responsable de la formation, Jean-Daniel Wicht notre manager et Patrick Papaux président de la commission de la formation. Un merci également à Hilaire Andrey et Michet Ottet qui ont parfaitement assuré le déménagement dans nos nouveaux locaux. Vous profiterez certainement de l'occasion pour faire le tour du propriétaire.

Es ist meine Pflicht, all diejenigen zu bedanken, welche an diesem Erfolg teilnehmen, d.h. Herren Kuno Philipona, unser Verantwortlicher der Ausbildung, Jean-Daniel Wicht unser Manager und Patrick Papaux, Präsident der Ausbildungskommission. Ebenfalls herzlichen Dank an die Herren Hilaire Andrey und Michel Ottet, welche den Umzug in unsere neuen Lokale perfekt versichert haben. Sie werden sicher die Gelegenheit haben, eine Runde des Grundbesitzes zu machen.

Je profite de cette occasion pour vous faire part d'un souci qui me préoccupe. En effet, les efforts que nous faisons pour assurer une formation de qualité à nos collaborateurs sont importants et variés. Je crois que peu d'industries offrent autant de possibilités et de potentiel d'évolution puisque celui qui commence son apprentissage voit s'ouvrir une route qui peut le mener au diplôme d'ingénieur ou d'entrepreneur.

Or, malgré ces possibilités, nous avons énormément de peine à recruter les effectifs dont nous avons besoin. Cela est d'autant plus inquiétant car une partie des gens que nous formons vont à court ou moyen terme nous quitter. Je peux l'accepter dans le cas où ils feront bénéficier un maître d'ouvrage de leurs compétences, car nous avons tout avantage à avoir en face de nous

des interlocuteurs d'expérience. Par contre, c'est une réelle perte si leur activité se passe hors de la construction.

Certes, notre association a un énorme effort de recrutement et de promotion à faire pour montrer l'intérêt que représente notre activité. De votre part, je vous demanderais de ne pas manquer une occasion de mettre en valeur nos métiers. Ce n'est qu'en tapant sur le clou que petit à petit il va s'enfoncer.

Je l'ai déjà dit, la construction est vitale pour la société. Beaucoup de gens paraissent l'oublier. Nous devons cependant être toujours prêt à assumer nos responsabilités.

Sicher, unser Verband hat einen grossen Aufwand für die Werbung und Förderung zu machen, um die Interessen unserer Aktivitäten zu zeigen. Ihrerseits hoffe ich, dass Sie ebenfalls unseren Beruf in den Vordergrund stellen.

Ich habe es bereits gesagt, dass der Bau für die Gesellschaft lebenswichtig ist. Viele Menschen vergessen dies. Wir müssen jedoch immer bereit sein, unsere Verantwortung zu übernehmen.

Cette année a vu la mise en vigueur de la retraite anticipée. Je sais que cette charge est lourde, surtout que cela fait plusieurs années que la situation est pénible pour les entrepreneurs.

Je suis cependant persuadé que cette solution était nécessaire. Encore une fois, les entrepreneurs se sont montrés responsables, cette fois vis-à-vis de leurs collaborateurs.

Les conditions de travail dans la construction sont pénibles, non seulement physiquement, mais également en raison des cadences que nous devons assurer. La pression subie par nos ouvriers est donc grande. Cette retraite est donc une juste compensation pour leurs efforts.

Die Arbeitsbedingungen im Baugewerbe sind mühsam, nicht nur körperlich, sondern auch auf Grund des Tempos, welches wir versichern müssen. Der Druck, welcher unsere Mitarbeiter hinnehmen müssen, ist gross und diese Pensionierung ist die beste Entschädigung für diese Anstrengungen.

Dans un autre domaine, nous avons fêté cette année les 25 ans de la conférence cantonale de la construction. L'événement principal de cet anniversaire a été une table ronde réunissant des acteurs importants de la construction du canton de Fribourg. Même si cet échange d'idée n'a débouché sur aucune révolution, il a cependant permis d'une part d'améliorer la compréhension de certains points de vue et d'autre part de dégager une ou deux pistes susceptibles

d'améliorer la collaboration entre les acteurs de la construction. Cette action est certainement à renouveler, sous une forme ou une autre.

Avant de conclure je me dois de remercier sincèrement tous ceux qui m'entourent et qui me permettent d'assurer ma tâche.

Bien sûr merci à tous mes collègues du bureau et du comité qui sont d'accord de donner de leur temps pour défendre une profession que nous aimons tous.

Merci aussi à tous nos collaborateurs qui se dépensent sans compter pour vous garantir les meilleures prestations possibles. A notre manager Jean-Daniel Wicht, à notre secrétaire patronal René Schouwey, à notre secrétaire Mme Christine Bouquet et à nos apprenties Emmanuelle Zingg et Virginie Emery.

Nous avons la chance de pouvoir compter également sur une équipe d'enseignants de première force avec Kuno Philipona, Hilaire Andrey, Michel Ottet et Marcel Bulliard. Je les remercie pour leur engagement.



Luc Pasquier (Photo JDW)



Je vous remercie tous également pour votre confiance et je vous souhaite à vous et à vos familles d'excellentes fêtes de fin d'année et de bonnes vacances pleines de joie et de sérénité.

Ebenfalls ein herzliches Dankeschön an all meine Kollegen im Büro und Vorstand, welche einverstanden sind, Zeit für die Verteidigung unseres lieben Berufes zu widmen.

Ein Herzliches Dankeschön auch an unsere Mitarbeiter, welche sich voll in Ihre Aktivitäten investieren, um Ihnen die bestmöglichen Leistungen zu gewährleisten. An unseren Manager Jean-Daniel Wicht, unseren Verbandssekretär René Schouwey, unsere Sekretärin Christine Bouquet und an unsere Lehrtöchter Emmanuelle Zingg und Virginie Emery.

Wir haben ebenfalls das Glück, auf unsere erstklassige Ausbildungsgruppe mit Kuno Philipona, Hilaire Andrey, Michel Ottet und Marcel Bulliard zählen zu dürfen. Allen ein herzliches Dankeschön für Ihr Engagement. Für Ihr Vertrauen danke ich Euch allen und wünsche Ihnen sowie Ihren Familien frohe Festtage und Ferien, verbunden mit viel Freude und Heiterkeit.

Luc Pasquier

SEANCES ET DELEGATIONS

La réorganisation de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) a moins sollicité les délégués de la FFE en 2003 que l'année précédente. Par contre, afin de planifier les tâches de la future "Région romande", un groupe de travail composé des Présidents et Directeurs des associations cantonales s'est réuni pour définir les objectifs ainsi que les statuts de cette nouvelle entité qui pourrait reprendre une partie des tâches accomplies actuellement par le secrétariat romand de la SSE à Lausanne (SRL).

Mis à part ces rencontres particulières, les membres du comité et le personnel permanent de la FFE ont, comme de coutume, participé à de nombreuses séances fort intéressantes. Ces réunions assemblées sont l'occasion pour les représentants cantonaux de comparer les points de vue d'ailleurs et de rechercher des solutions communes aux problèmes rencontrés.

Assemblée générale de la SSE

L'assemblée générale de la SSE a eu lieu à Genève, dans le cadre de la manifestation marquant les 100 ans de la section genevoise de la SSE.

C'est d'abord à l'hôtel "Noga Hilton" que les membres de la SSE se sont retrouvés pour assister aux délibérations conduites, pour la première fois, par le nouveau Président et Conseiller national, Werner Messmer.

A l'issue de l'assemblée, les membres présents ont été conviés à l'apéritif sur deux grands bateaux de la CGN, faisant découvrir aux invités les contours du Lac Léman. La soirée s'est poursuivie par un souper, accompagné d'un orchestre aux airs de Samba, dans une tente érigée pour l'occasion au bord du Lac. Les 1000 invités présents ont été comblés, la soirée s'étant achevée par un gigantesque feu d'artifice sur la rade de Genève.

Assemblées des délégués

La Société Suisse des Entrepreneurs a organisé 2 assemblées des délégués durant l'année 2003, contrairement à l'année précédente qui les avait réunis pas moins de 8 fois. Pour sa première année de mandat, le Président Central, Werner Messmer, a tenté de consolider les bases de la SSE réorganisée.

L'assemblée de printemps a approuvé les comptes 2002, malgré un déficit de 1'156'000 francs, et de nouveaux statuts.

Lors de l'assemblée des délégués d'automne, les 26 et 27 novembre à Lucerne, les délégués ont nommé au Comité central de la SSE notre Président, Luc Pasquier. Cette assemblée était particulièrement chargée, pour preuve les nombreux points, non exhaustifs, cités ci-dessous :

- Filtres à particules
- Loi sur les cartels
- Marchés publics
- Coopératives de construction agricole
- Contre projet "Avanti"
- Protection de la santé, sécurité au travail
- Budget 2004
- Adaptation des salaires 2004
- Paquet de réformes II de la SSE
- Rapport sur la retraite anticipée FAR

Réunions des Directeurs et Secrétaires techniques

Les Directeurs et les Secrétaires techniques / patronaux des sections se sont réunis quelques fois durant l'année 2003, sous l'égide du secrétariat romand, par l'intermédiaire de son secrétaire central, Serge Oesch ou de son responsable DTE, Blaise Clerc.

Les sujets suivants ont été traités :

- Sécurité au travail
- Protection de l'environnement, directive "Air-Chantier"
- Filtres à particules
- Taxe CO2
- Règlement de concurrence
- Conditions générales et particulières dans les soumissions
- Bases de calcul et taux de régie
- Retraite anticipée FAR
- Politique de formation professionnelle
- Paquet de réforme II de la SSE

Réunions des sections romandes

Les sections romandes se sont réunies à nouveau à deux reprises durant l'année 2003. La première rencontre de l'année s'est déroulée le 9 mai 2003 à Sion, dans les locaux de l'Association valaisanne des entrepreneurs. La discussion principale s'est portée sur la réorganisation de la SSE. Les sections romandes ont pris position sur le projet des nouveaux statuts de la SSE et ont communiqué au Comité central leur point de vue.

La deuxième assemblée a eu lieu à Genève, dans le magnifique musée de l'automobile de Palexpo, le 13 novembre 2003. Ce fut l'occasion de discuter de l'organisation future de la région romande et d'approuver un règlement transitoire en attendant la création des statuts.

Les délégués ont également parlé et pris position sur les points suivants :

- CN 2003-2005
- Retraite anticipée FAR
- Organisation de la région romande
- Révision de la loi sur les marchés publics

Activités spéciales

L'année 2003 a été particulièrement riche en activités spéciales. Le jeudi 20 février, un cours de formation à la "Vente" a été organisé dans les bureaux de la Fédération. Une dizaine de participants a découvert comment mener un entretien et défendre une idée devant un client. La personnalité du formateur, Monsieur Koni Luchinger, a tenu en haleine toute la journée les participants qui ont unanimement reconnu l'intérêt de cette formation.

En collaboration avec l'étude d'avocat Gillon, Perritaz, Esseiva et Overney, une conférence a été donnée sur le thème "Les défauts dans la construction" le mercredi 19 mars en fin d'après-midi. Ce fut l'occasion pour Me Alexis Overney de rappeler les obligations et également les droits des entrepreneurs dans ce domaine fort complexe. Une trentaine de membres a suivi avec attention les débats d'ailleurs très intéressants.

Le mardi 22 avril, c'est à Grangeneuve que la Fédération donnait rendez-vous à ses membres pour les entretenir sur le thème "Taxe sur l'énergie, comment être exempté ?". Conduit par un conférencier spécialiste en la matière, Monsieur Charles Weinmann de l'agence de l'énergie, les entrepreneurs ont compris les enjeux du protocole de Kyoto et surtout la taxe sur le CO₂ qui les attend s'ils ne prennent pas des dispositions pour économiser l'énergie et surtout limiter les rejets de CO₂.

SORTIE DES MEMBRES

Le 11 septembre 2003, 30 entrepreneurs ont répondu à l'invitation de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs pour visiter, le matin, la centrale nucléaire de Mühleberg et ensuite durant l'après-midi, le chantier de construction du stade de football du Wankdorf à Berne.

De l'avis unanime des participants, cette journée, malgré le temps maussade, fut une réussite sur le plan de l'intérêt des deux sites visités.

La centrale nucléaire de Mühleberg est située à 14 km à l'ouest de Berne, à l'extrémité du lac de Wohlén sur les bords de l'Aar. Les travaux de construction débutèrent en 1967. Après 4 ans de travaux et une période d'essai, la centrale entre en activité en 1972. Elle est conçue pour une puissance de 355 mégawatts et produit annuellement 2600 millions de kilowattheures. Durant la visite, les entrepreneurs ont eu tout loisir de poser de nombreuses questions aux guides du jour. L'énergie nucléaire, bien que présente dans notre pays depuis plus de 30 ans, est encore méconnue. La sécurité est omniprésente et incomparable par rapport à d'autres pays. Le cœur du réacteur est d'abord confiné dans une ceinture primaire en acier, elle-même entourée d'une protection en béton armé, le tout à l'intérieur d'un bâtiment également en béton armé. Trois protections contre une pour les vieilles centrales nucléaires russes. Le phénomène qui s'est déroulé à l'époque à Tchernobyl ne pourrait pas se produire dans notre pays, les exigences étant diamétralement opposées, voire incomparables.

Le stade du Wankdorf est certainement le chantier que chaque entrepreneur du bâtiment rêve de réaliser un jour, car unique par ses dimensions. Il a fallu d'abord démolir l'ancien stade, évacuer les gravats et pas moins de 450'000 m³ de terrassement. Les chiffres laissent songeur. En effet, à l'achèvement des travaux ce ne seront pas moins de 100'000 m³ de béton qui auront été coulés, nécessitant 250'000 m² de coffrage et 9'000 tonnes d'aciers d'armature. Débutés en 2001, les travaux devraient se terminer après quatre années de labeur. Nul doute que l'inauguration prévue au milieu de l'année 2005 sera l'occasion de fêter la réalisation d'un chantier exceptionnel.



Stade du Wankdorf (Photo JDW)

ASSEMBLEES DE LA FEDERATION

Assemblée de printemps

Près de 80 invités, membres, membres vétérans et honoraires ont participé aux assises annuelles de notre Fédération, le jeudi 12 juin à Cugy. Après avoir écouté attentivement le rapport de Luc Pasquier, les bonnes nouvelles concernant la santé financière de notre association et la partie statutaire ; l'assemblée a entendu le Syndic du lieu, Monsieur Charles Chuard, adresser le salut des autorités communales. Il a ensuite présenté sa Commune, souligné son passé historique et son activité agricole principale — au total 20 exploitations — et remercié la Fédération pour l'aimable invitation. Monsieur Chuard a conclu son message en annonçant que l'apéritif sera offert par la commune de Cugy.

Le Conseiller d'Etat Claude Lässer, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions a apporté, quand à lui, le message des autorités cantonales.

Monsieur Bandini, Directeur de la région romande à la HG Commerciale, a remis un chèque de 4'000 francs en faveur de la formation professionnelle et a profité de l'occasion pour parler du déplacement des activités de Givisiez à Villars-sur-Glâne.

Le Président du jour s'est encore adressé à Monsieur Marc Pache en le félicitant pour l'obtention du titre d'entrepreneur diplômé. Monsieur Pache a passé, avec succès, les examens de la maîtrise d'entrepreneur, selon l'ancien système, du 27 janvier au 4 février 2003. Il lui souhaite plein succès dans son activité future.

Assemblée d'automne

Les assises extraordinaires de la Fédération se sont déroulées le jeudi 11 décembre à la halle des maçons à Fribourg. Outre les points habituels de l'ordre du jour, les membres se sont prononcés sur la modification des statuts, un toilettage bienvenu après la réorganisation de

mvit a t ,

RENCONTRES AVEC LES AUTORITES

Réunions avec les autorités cantonales

Le 8 mai 2003, le comité de la FFE invitait les députés fribourgeois à une rencontre, à l'issue d'une de leur session du Grand Conseil, au restaurant de la Grenette à Fribourg.

Ce fut l'occasion pour le Président et le Manager de présenter les activités de notre association et son engagement en faveur de la formation professionnelle. Ont également été évoqués, les défis du futur qui se dessinent à l'horizon pour notre branche. Près de la moitié des députés ont répondu à cette invitation qui a eu le mérite d'étonner plus d'un sur les activités soutenues de notre Fédération.

Le bureau de la FFE a également rencontré deux fois le Conseiller d'Etat Claude Lässer durant l'exercice écoulé. Il fut question de la lutte contre le travail au noir, de la collaboration de notre association avec les services de l'Etat, de la directive "Air-Chantier" et du bilan de la rencontre avec les députés. Ces réunions bisannuelles fructueuses permettent de soulever quelques problèmes de notre métier et de rapprocher parfois des points de vue opposés sur des sujets d'actualité. Il faut encore une fois remercier infiniment Monsieur Claude Lässer pour sa disponibilité envers la FFE.

SITE INTERNET DE LA FFE

Nous invitons une fois de plus nos membres à visiter régulièrement notre site Internet. Tenu régulièrement à jour, il permet de télécharger des documents utiles, des formulaires et de trouver de nombreuses informations et adresses intéressantes.

De nouvelles rubriques peuvent voir le jour en tout temps, car l'outil est évolutif. Vous avez des idées ou des besoins particuliers, n'hésitez pas à en parler avec notre secrétariat. Le site est d'abord au service des membres mais il est également visité journalièrement par de nombreux internautes.



www.ffe-fbv.ch

MUTATIONS DES MEMBRES

Admissions

Nous avons enregistré en 2003 l'adhésion d'une entreprise :

- **Sika Travaux SA à Echandens**, dirigée par Laurent Chappuis

Démissions

Nous avons enregistré la démission de sept entreprises au 31 décembre 2003 :

- **Rossier-Bugnon SA** à Neyruz, cessation de l'activité
- **Trama SA** à Châtel-St-Denis, cessation de l'activité
- **Duens Gerüstbau AG** à Düdingen, motifs personnels
- **Transportbeton AG** à Kerzers, motifs personnels
- **Richner SA** à Villars-sur-Glâne, cessation d'activité
- **Brihosol** à Châtel-St-Denis, motifs personnels
- **Mazzacane & Fils** à Belfaux, motifs personnels

Membres décédés en 2003

La Fédération se plaît à relever qu'elle ne doit déplorer aucun décès parmi ses membres durant l'année 2003.

COMMISSIONS - REPRESENTATIONS

Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

Bureau FFE

Pasquier Luc, *Président*
 Brodard Nicolas, *Vice-Président*
 Davet Jacques

Papaux Patrick
 Zosso Hugo

Comité FFE

Pasquier Luc, *Président*
 Brodard Nicolas, *Vice-Président*
 Berchier François
 Butty Claude
 Chappuis Laurent
 Davet Jacques
 Dolder Fredy
 Emonet Frédéric
 Gross Frédéric
 Meyer Manfred

Papaux Patrick
 Raemy Franz
 Rappo Urs
 Ropraz Bernard
 Rüfenacht Martine
 Surchat Georges
 Tomasini Jean-Marc
 Zampa Michel
 Zosso Hugo

Commissions Paritaires

Commission Professionnelle Paritaire (CPP)

Brodard Nicolas
 Coquoz Gilbert
 Meyer Manfred
 Tomasini Jean-Marc

Davet Jacques (S)
 Dolder Frédy (S)
 Chappuis Laurent (S)
 Gross Frédéric (S)

Tribunal Arbitral

Doutaz Pascal
 Rappo Urs

Rüfenacht Martine
 Zampa Michel

Bureau de la Commission Fribourgeoise du Parifonds-Construction (CFP)

Davet Jacques
 Pasquier Luc

Rüfenacht Martine

Comité de la Commission Fribourgeoise du Parifonds-Construction (CFP)

Buchmann Joseph
 Davet Jacques
 Sassi Walter

Dolder Fredy
 Pasquier Luc
 Rüfenacht Martine

Formation professionnelle

Commission de la formation professionnelle

Papaux Patrick, <i>Président</i>	Mivroz Raymond
Maradan Claude, <i>Vice-Président</i>	Surchat Georges
Aebischer Pascal	Philipona Kuno

Maçons / constructeurs de routes / Art. 41

Papaux Patrick, <i>Président</i>	Philipona Kuno
Maradan Claude	Zampa Michel
Mivroz Raymond	

Chefs d'équipe

Mivroz Raymond, <i>Président</i>	Philipona Kuno
Brodard Frédéric	Surchat Georges
Peiry Philippe	

Examens chefs d'équipe

Leu Daniel	Peiry Philippe
Mivroz Raymond	Philipona Kuno
Modoux Louis	Schouwey Jean-Luc
Oberson Charles-Henri	

Machinistes / grutiers / mécaniciens / chauffeurs

Surchat Georges, <i>Président</i>	Modoux Louis
Brodard Frédéric	Philipona Kuno
Jungo Jean-Pierre	

Examens grutiers / machinistes

Surchat Georges, <i>Président</i>	Currat Antoine
Angéloz Armand	Jungo Jean-Pierre
Berchier François	Philipona Kuno

Commission d'apprentissage du métier de maçon

Maradan Claude, <i>Président</i>	Ottet Michel
Meyer Manfred, <i>Vice - Président</i>	Pasquier Serge
Andrey Hilaire	Philipona Kuno
Emonet Frédéric	Piller Hans-Peter
Gurtner Michel	Raemy Franz
Modoux Louis	Rappo Renaldo
Mösle Jürg	Schouwey Jean-Luc



Commissions techniques

Commission technique

Pasquier Luc, Président
Davet Jacques
Papaux Patrick

Rüfenacht Martine
Schouwey René
Wicht Jean-Daniel

Sécurité / Environnement

Rappo Urs

Wicht Jean-Daniel

Délégations cantonales

Management qualité, groupe de travail

Brodard Nicolas

Wicht Jean-Daniel

Commission ETC (Ecole technique de la construction)

Pasquier Luc

Urs Rappo

Société fribourgeoise des améliorations foncières

Pasquier Luc

Commission paritaire des contremaîtres

Meyer Manfred
Ropraz Bernard

Surchat Georges

Commission pour l'attribution de la main d'oeuvre étrangère (CAMO)

Wicht Jean-Daniel

Union Patronale

Rüfenacht Martine

Chambre Patronale

Pasquier Luc

Commission Travail au noir

René Schouwey, *Secrétaire*
Wicht Jean-Daniel

Pasquier Luc

Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

Wicht Jean-Daniel, *Secrétaire*
Pasquier Luc

Rüfenacht Martine

CCC – Gestion des Déchets (CCC – GD)

Dolder Fredy

Rüfenacht Martine (S)

Commission accords bilatéraux

Schouwey René

Délégations nationales

Assemblées des délégués SSE

Pasquier Luc, *Président*
Meyer Manfred

Chappuis Laurent (S)
Surchat George (S)

Refas / Resat

Wicht Jean-Daniel

Caisse compensation militaire (CCM – SSE)

Antonietti Kurt

Commission SIA 118

Schouwey Jean-Luc

Marché intérieur

Pasquier Luc

Commission I formation des maçons

Maradan Claude

Surveillance école de Sursee

Schorderet Edgar

Commission centrale examens machinistes

Largo Jean-Pierre, *Président*



Commission I examens machinistes

Surchat Georges

Philipona Kuno

Commission centrale examens entrepreneurs

Bula André

Commission I examens des entrepreneurs

Doutaz Pascal
Bula André

Schorderet Edgar

Examens I des contremaîtres

Bula André

Comité central ASTP

Schouwey Jean-Luc

Parifonds-Construction – Fond social paritaire

Buchmann Joseph

Commission romande de la FP(S)

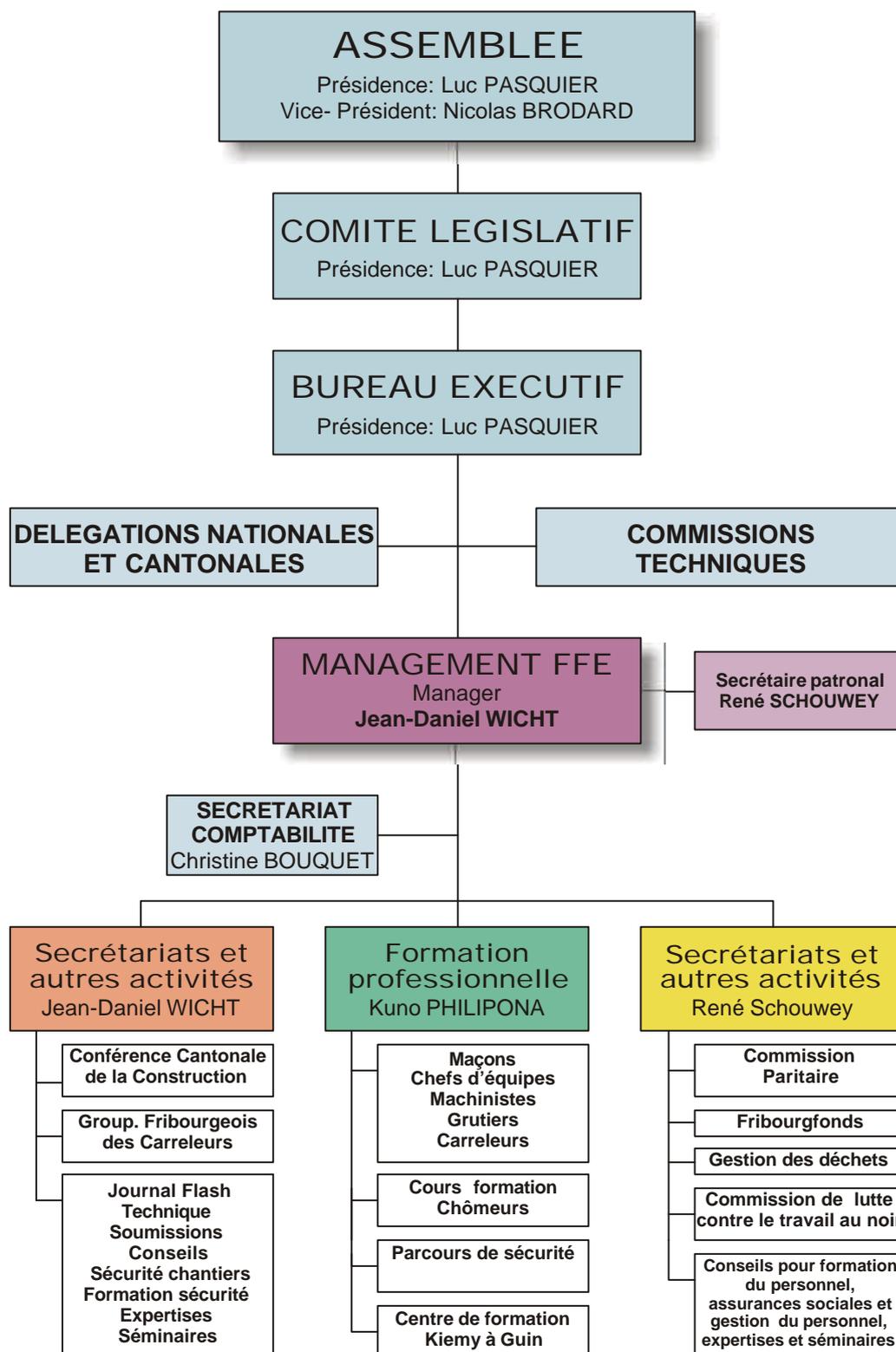
Papaux Patrick

Philipona Kuno

Commission garante de la qualité (CGQ)

Schorderet Edgar

ORGANIGRAMME FEDERATION



Givisiez, le 14 février 2003

FORMATION PROFESSIONNELLE

Cours d'introduction pour les futurs maçons

Ces cours sont toujours l'activité principale de notre équipe de la formation professionnelle pour preuve les effectifs d'apprentis ci-après :

- 44 en première année
- 33 en deuxième année
- 35 en troisième année

Les apprentis de 2^{ème} année ont pu participer, comme toutes ces dernières années, à la réalisation de la Tour du Moron dans le Jura bernois. Ce stage de deux semaines permettait à nos apprentis de découvrir le travail de la pierre naturelle. Malheureusement, nous devons parler au passé de cette activité car les travaux touchent à leur fin. Le 9 juillet 2004 aura lieu l'inauguration officielle en présence de Mario Botta, l'architecte qui a dessiné ce magnifique ouvrage. Les apprentis qui ont eu la chance de participer à cette réalisation se souviendront sans doute à jamais des moments exceptionnels passés en groupe.

Les connaissances de base de la profession, la découverte de certains travaux ou techniques particulières sont les objectifs des cours d'introduction dispensés par notre association. Ceux-ci sont donnés à la halle des maçons mais aussi occasionnellement à notre centre de formation de Kiemy.

Les cours d'introduction ont des durées différentes en fonction de l'année scolaire :

- 8 semaines pour la 1^{ère} année
- 6 semaines pour la 2^{ème} année
- 4 semaines pour la 3^{ème} année

Chaque année de formation, comportant deux classes, implique une occupation quasi constante de la halle des maçons par les apprentis.

L'année passée, nous avons eu quelques difficultés provoquées par le déménagement de la halle des maçons à la Route de la Prairie. Il serait injuste de ne pas reprendre ce point pour y ajouter une note un peu plus positive. Cela fait maintenant un peu plus d'une année que nous sommes installés. Nous sommes très satisfaits de l'aménagement des locaux mis à notre disposition. Il reste bien sûr à améliorer quelques points mais dans l'ensemble le résultat est à la hauteur de nos espérances.

Cours d'introduction pour les futurs carreleurs

Ces cours ayant pour objectifs d'enseigner les techniques de base du carrelage sont organisés en général en parallèle de nos cours d'introduction des apprentis maçons.

Ces dernières années, les effectifs des apprentis sont régulièrement en hausse. Actuellement, ils sont les suivants :

- 6 en première année
- 14 en deuxième année
- 8 en troisième année

A noter la difficulté pour les entreprises de ce secteur à trouver des apprentis de qualités et surtout motivés.

Foire de Fribourg

Le Village des métiers est réalisé tous les deux ans à la Foire de Fribourg. Nous serons présents en 2004 avec nos diverses professions, comme de coutume.

Cours pour machinistes et grutiers

Le 3 mai 2003, Monsieur le Conseiller d'Etat Michel Pittet, a remis les diplômes et permis à 55 machinistes. Cet acte confirmait la réussite de leur examen professionnel.

Pour la première fois, des machinistes jurassiens ont suivi des cours dispensés par notre association, fruit de la collaboration entre la FFE et la Société Suisse des Entrepreneurs section Jura-bernois.

D'octobre à novembre 2003, 4 sessions de cours de base pour machinistes et grutiers, dont une en allemand, ont été organisées. A l'issue de celles-ci, 78 permis provisoires ont été délivrés. Les candidats se présenteront au cours principal en 2004 et passeront ensuite l'examen dans le but d'obtenir le permis SSE.

Nous devons malheureusement relever que pour la première fois une session a dû être annulée suite à la défection d'une grande partie des participants qui n'ont même pas pris la peine de s'excuser !

Cours pour chefs d'équipe

Les cours de chefs d'équipe ont débuté le 6 janvier et se sont terminés le 14 février 2003. 22 élèves ont suivi cette formation. Pour la première fois, les cours se sont déroulés en un bloc d'une durée de 6 semaines.

En fin de cours, les élèves ont subi un examen intermédiaire. Malheureusement, nous avons dû déplorer un échec.

Une innovation a été apportée en rapport avec le nouveau règlement romand régissant la formation des chefs d'équipe. Un rapport de formation sera dorénavant demandé aux élèves. Ils devront le rédiger durant leur période de stage. Ces documents seront rendus à la reprise des cours de 2ème année et seront appréciés par les professeurs et les experts lors des examens finaux. Une information au sujet de ces rapports a été donnée aux employeurs lors de l'envoi des notes obtenues en 1ère année.

Parcours de sécurité

Quelques 100 personnes ont fait le parcours en 2003, moins que les autres années. Ceci est dû au fait que nous nous sommes contentés de satisfaire la demande. Compte tenu du nombre de machinistes-grutiers à former, nous avons mis l'accent sur leur formation et n'avons pas fait la promotion habituelle pour le parcours. Cependant, son succès n'est plus à démontrer car plus de 1250 personnes l'ont déjà suivi depuis sa création.

Cours VAM

Ces cours, destinés à la formation de demandeurs d'emploi, sont organisés par notre Fédération à la demande et sur mandat du VAM (Verein für aktive Maßnahmen) à Flamatt.

Trois sessions de cours ont été organisées. Deux dans la première moitié de l'année, soit du 27 janvier au 28 février 2003, du 10 mars au 15 avril 2003 et une autre du 17 novembre au 19 décembre 2003.

SECRETARIATS GERES PAR LA FFE

Conférence Cantonale de la Construction (CCC)

Notre Président de la FFE, Luc Pasquier, a également présidé en 2003 les destinées de la Conférence Cantonale de la Construction.

2003 coïncidait avec les 25 ans de la fondation de l'association. Ce fut l'occasion de marquer l'événement par deux manifestations importantes. Tout d'abord, le 8 octobre l'assemblée générale ordinaire a été convoquée dans le cadre de la Foire de Fribourg. Ce fut l'occasion pour la CCC de présenter à ses invités une rétrospective, non pas des activités de l'association, mais des ouvrages particulièrement intéressants construits les 25 dernières années dans le canton de Fribourg. C'est avec la complicité des préfets que le choix s'est porté sur deux ou trois objets marquants de chaque district. Sur grand écran, avec les commentaires du secrétaire, Jean-Daniel Wicht, chaque ouvrage a été présenté au travers de nombreuses photos, chiffres et autres diagrammes. Luc Pasquier a encore complété l'information des invités par quelques chiffres éloquentes sur la valeur du patrimoine construit fribourgeois.

Un deuxième événement a marqué les 25 ans de la CCC. Le comité a mis sur pied une table ronde, le jeudi 6 novembre 2003, sur le thème "**La construction en crise ?**". Réunissant un parterre de personnalités, les débats ont été conduits avec beaucoup de brio par le journaliste de Radio Fribourg, Philippe Huwiler.

Sinon, le comité s'est réuni à cinq reprises pour préparer les deux événements importants de l'année, mais aussi pour traiter divers problèmes en relation avec le marché de la construction. Comme ce fut l'habitude les années précédentes, la CCC est intervenu chaque fois qu'il était nécessaire auprès de Maîtres d'ouvrages concernant des conditions de mise en soumission pas forcément toujours correctes.

Le comité a également lancé l'idée de créer un "**guide de la construction**" afin de venir en aide à toutes les personnes qui souhaitent réaliser une construction et les conseiller dans leurs démarches. C'est suite au constat que de nombreux litiges dans la construction surviennent suite à un manque de dialogue et de compréhension des problèmes de chacun que le comité s'est lancé dans ce projet.

Contrôle des déchets de chantier

Cette commission, toujours présidée par Aloïs Page architecte à Romont, dépend de la CCC. Elle s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année écoulée.

Son rôle premier est la vérification du travail effectué par les inspecteurs et le secrétariat dans le cadre du contrôle de l'élimination des déchets de chantier.

Après l'engagement d'un deuxième inspecteur à la fin 2002, 2003 fut une année de consolidation dans le fonctionnement. 576 rapports ont été effectués. Des statistiques détaillées seront publiées à la fin juin.

L'une des missions de la commission, à part la gestion des contrôles, est l'information. Au cours de l'année 2003 aucun séminaire n'a été mis sur pied. Par contre, trois séminaires avec pour public cible essentiellement les chefs d'équipe et les contremaîtres sont en cours de préparation.

Groupement Fribourgeois des Carreleurs (GFC)

Walter Sassi a conduit les destinées du groupement en 2003. C'est à cinq reprises que le comité s'est réuni pour traiter les affaires courantes de cet exercice.

Le comité a procédé à un toilettage de ses statuts et s'est penché sur de nombreuses questions dont notamment :

- Financement du GFC
- Financement des cours d'introduction des apprentis carreleurs
- Modification du calcul de la cotisation annuelle
- Soutien de l'association faïtière
- Retraite anticipée du secteur principal de la construction

Suite à une hospitalisation, le Président en exercice a cédé sa place au Vice-président pour conduire l'assemblée annuelle qui s'est déroulée le 10 juillet 2003 à Semsales. Mis à part la modification des statuts et le mode de financement du groupement, acceptés à l'unanimité, les membres se sont penchés sur l'introduction ou non et volontaire de la retraite anticipée pour tous les employés des entreprises de carrelage.

Après des débats nourris et passionnés, les membres ont pris la décision d'attendre une extension du champ d'application à l'ensemble de la branche pour offrir la retraite à leurs employés.

Parifonds - Fribourgfonds

Sous la conduite de son Président, Monsieur Charles-Henri Oberson, le bureau a œuvré dans une excellente ambiance. Grâce aux rapports cordiaux, au respect et à la confiance mutuelle, les membres du bureau ont réussi à relever en quelques mois le défi proposé par l'assemblée de l'Entente paritaire du canton de Fribourg, soit réunir en une seule institution le FRIBOURGFONDS-CONSTRUCTION, le fond d'application, le fond de formation et la Commission paritaire.

Activité du bureau Quatre séances ont été nécessaires au bureau pour régler les affaires courantes, travailler sur le défi de la réunion des institutions paritaires et préparer l'assemblée annuelle du comité.

Lors de ses différentes séances, le bureau a prononcé plusieurs décisions relatives à l'utilisation des fonds de notre institution. Parmi celles-ci, on relèvera notamment :

- une augmentation de sa participation au financement de la Commission tripartite de surveillance du travail au noir
- l'octroi de participations financières pour l'écolage à différentes personnes ayant suivi l'école de contremaîtres ou de conducteurs de travaux
- le financement des caisses à outils et des souliers de sécurité pour les apprentis maçons et carreleurs
- l'attribution de diverses prestations à des personnes en formation
- la poursuite de son aide à la promotion des métiers manuels en accordant des prix aux apprentis réussissant la meilleure moyenne pratique lors des examens finaux

Activité du comité Le 14 novembre 2003, le comité s'est réuni, sous la Présidence de Charles-Henri Oberson, au Restaurant de la Croix-Blanche à Posieux. A l'ordre du jour se trouvait notamment le transfert des compétences et la dissolution de l'ancienne organisation au profit de la nouvelle entente.

Finances Pour mémoire, le FRIBOURGFONDS-CONSTRUCTION a vécu des années difficiles depuis 1998. A l'époque, on relevait une dette d'un peu plus 600'000 francs et les remboursements aux partenaires sociaux, représentant plus de 250'000 francs par an, se pratiquaient avec une année de décalage.

Les mesures prises, notamment l'introduction d'un budget de fonctionnement et le respect strict de celui-ci, portent aujourd'hui leurs fruits.

Cela fait maintenant plusieurs années que cette institution dégage en moyenne un bénéfice de l'ordre de 100'000 francs qui permet de rembourser les arriérés aux partenaires sociaux. En 2002, nous avons enregistré un bénéfice record de plus de 172'000 francs qui a permis de ramener la dette totale à 411'000 francs. D'autre part, il n'y a plus de décalage dans les remboursements aux partenaires sociaux. Au début 2003, on remarque que la moitié de la dette totale du FRIBOURGFONDS est remboursée.

A l'heure où ces lignes sont rédigées les comptes de l'année 2003 ne sont pas encore bouclés, mais on peut espérer un bénéfice dans la moyenne de ces dernières années.

Commission professionnelle paritaire (CPP)

Les 8 membres de cette commission, placée sous la Présidence de Me Richard Waeber n'ont pas chômé au cours de l'année 2003.

Dans un premier temps, il a fallu traiter les dossiers en retard suite à la politique de la chaise vide pratiquée par les syndicats au cours de l'année 2002.

A titre de rappel, ses tâches consistent notamment à surveiller l'application des dispositions contractuelles de la Convention nationale pour le secteur principal de la construction et de la CCT locale, ainsi que d'arbitrer les litiges qui en découlent.

9 réunions de la commission ont permis de traiter de nombreux dossiers et sujets, notamment

- les rapports remis par les inspecteurs de la Commission du travail au noir
- les rapports suite aux contrôles des salaires dans les entreprises
- les horaires annuels
- les recours sur décision de la CPP
- l'organisation et le fonctionnement de la commission
- diverses demandes

Certaines activités, décrites ci-après, méritent d'être commentées.

Les rapports des inspecteurs Leur nombre est en constante augmentation. Les cas qu'ils dénoncent sont de plus en plus complexes. L'année passée, les dénonciations concernaient notamment :

- le non-respect des éléments essentiels de la CN, tels que les salaires de base, les indemnités de repas et de déplacements
- la soustraction aux charges sociales
- des privés ou des agriculteurs occupant du personnel sans respect de la CN
- des pseudos indépendants travaillant ensemble

Des procédures sont aussi ouvertes sur la base de rapports transmis par les institutions de lutte contre le travail au noir d'autres cantons. Celles-ci nous informent d'infractions à la CN commises par des entreprises fribourgeoises travaillant à l'extérieur du canton.

Organisation et fonctionnement La création des nouveaux statuts a été l'occasion pour la commission de repenser son fonctionnement. Elle a notamment élaboré la partie concernant dans le cadre du règlement de fonctionnement de l'Entente paritaire du secteur principal de la construction. Elle a aussi défini certaines méthodes de travail. Par exemple, une délégation de la commission examine la plupart des rapports de contrôle des inspecteurs ainsi que les recours avant qu'ils ne soient traités en commission. La délégation prépare une proposition de décision à l'intention de la commission pour qu'elle soit à même de prendre une décision en toute connaissance de cause sur la base d'un dossier complet. Des procédures de travail ont été élaborées permettant à la commission et au secrétariat de travailler plus efficacement.

Le suivi des dossiers a fait l'objet d'une modification. Jusqu'à l'automne, il s'arrêtait à la mise en poursuite. A partir de ce moment là, la commission a décidé que dès qu'une procédure de poursuite est entamée, elle doit aller jusqu'à la réquisition de faillite, si nécessaire.

L'organe suprême de la Commission paritaire professionnelle, soit « l'Entente paritaire professionnelle de la construction et du génie civil du canton de Fribourg » a été dissout le 14 novembre 2003 avec effet au 31 décembre 2003.

Entente paritaire fribourgeoise du secteur principal de la construction (EPF)

C'est la première fois que ce titre apparaît dans notre rapport annuel. Ce n'est pas un nouveau secrétariat, mais le nom de l'institution qui chapeaute l'ensemble des activités paritaires depuis le 1^{er} janvier 2004. Vous trouvez ci-après quelques explications sur la procédure suivie pour parvenir à la création de cette entente.

Abolition des organes existants Quatre statuts différents régissaient les anciens organes :

- l'Entente paritaire professionnelle de la construction et du génie civil dans le canton de Fribourg
- le Fond d'application du Fribourgfonds-Construction
- le Fond de formation du Fribourgfonds-Construction
- le Fribourgfonds-Construction

Deux comptabilités séparées permettaient d'établir la situation financière de l'ensemble de ces institutions.

Le 14 novembre 2003 les différentes assemblées ont décidé de radier l'ensemble de ces statuts avec effet au 31 décembre 2003.

Assemblée constitutive Le 14 novembre 2003, (trois assemblées paritaires ont eu lieu) sous la Présidence de Monsieur Charles-Henri Oberson, l'assemblée constitutive a siégé. Les décisions prises ce jour-là sont entrées en force le premier janvier 2004. Vous trouvez ci-après le résumé de quelques uns des points de l'ordre du jour.

Les statuts Ceux-ci définissent notamment les nouveaux organes qui régissent le fonctionnement de l'institution paritaire, soit :

- L'assemblée des délégués, l'organe suprême qui approuve les comptes et les budgets, nomme les présidents et les membres de ses commissions et désigne l'organe de contrôle.
- L'organe d'exécution de l'assemblée est la Commission du FRIBOURGFONDS-CONSTRUCTION.
- L'organe de contrôle des comptes est une fiduciaire dont le mandat est renouvelé d'année en année.
- Le secrétariat dont le mandat est confié à une association sur la base d'une convention, en l'occurrence la Fédération Fribourgeoise de Entrepreneurs.
- La Commission du FRIBOURGFONDS-CONSTRUCTION fonctionnant aussi comme commission locale du FONDS D'APPLICATION suisse et comme commission locale du FONDS DE FORMATION avec pour compétence principale la gestion des fonds, l'accord d'aides ou de subventions en fonction des demandes selon les règlements et les conventions en vigueur. Elle exerce ses compétences en tout autonomie dans le respect des budgets approuvés par l'assemblée.
- La Commission Paritaire Professionnelle du secteur principal de la construction dont la mission principale est la surveillance de l'application des conventions nationales et cantonales en vigueur dans la branche. Pour accomplir sa tâche, elle prend les décisions nécessaires en toute autonomie et est chargée de les faire appliquer.

Naturellement, ces statuts respectent les articles 62 et suivants du Code des obligations. Ils ont été approuvés par toutes les associations et institutions faitières.

A relever que ceux-ci sont innovateurs, car nous sommes la première institution en Suisse qui a procédé à ces simplifications de fonctionnement.

Le règlement de fonctionnement Ce document règle l'activité interne de l'ensemble de l'institution. Les compétences et les tâches de chacun des organes y sont précisées. Les commissions y intégreront leurs procédures de travail au fur et à mesure de leur acceptation.

Acceptation de quatre actes de transmission de compétences Chacune des institutions dissoutes a dû transmettre certaines compétences à la nouvelle "Entente" par le biais de l'acte de dissolution. En l'occurrence, il s'agissait de :

- l'approbation du rapport d'activité pour l'année 2003
- l'approbation des comptes pour l'exercice 2003
- donner décharge aux organes du FRIBOURGFONDS-CONSTRUCTION et aux vérificateurs pour l'exercice 2003
- fixer la cotisation annuelle 2004

Convention de secrétariat Cet écrit règle les conditions du mandat, la désignation d'un secrétaire responsable et ses compétences, le traitement des paiements ainsi que les modalités de rémunération.

Nominations statutaires La Présidence tournante étant maintenue, il revenait au Président de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, Luc Pasquier, d'assumer la Présidence de la nouvelle "Entente" pour les deux prochaines années. Celui-ci a accepté le mandat et a été nommé par acclamation. Armand Jaquier du syndicat SIB a été élu Vice-Président. La nomination de René Schouwey comme secrétaire responsable a aussi été entérinée. Les membres de l'ancien bureau du Fribourgfonds composent maintenant la Commission du Fribourgfonds-Construction. Les membres de la Commission professionnelle paritaire ainsi que son Président Me Richard Weaber ont tous accepté un nouveau mandat et ont été reconduits dans leur fonction. Pour la liste nominative de ces deux commissions, nous vous renvoyons au chapitre "Commissions et représentations" du présent rapport.

Budget 2004 Un premier budget de fonctionnement, tenant compte des conséquences de l'unification des institutions a été présenté et approuvé par l'assemblée. En fait, ce budget représente la juxtaposition des budgets des anciennes institutions. Par conséquent, le résultat prévu reste dans la ligne de ce qui était de rigueur avant. Il est prévu un bénéfice d'environ 100'000 francs qui permettra de réduire d'autant la dette.

Commission tripartite de surveillance du travail au noir (CTN)

Organisation Les structures mises en place en 2001, améliorées par l'engagement d'un deuxième inspecteur à 100% au lieu de 40% à la fin 2002 sont adéquates. Au cours de l'année 2003, elles sont passées de la phase rodage à la phase efficacité.

Activités de la commission, du bureau et du secrétariat Quatre séances furent nécessaires à la commission pour régler les tâches qui lui incombent, notamment l'approbation des comptes et le budget. Quelques soucis d'équilibre financier ont d'ailleurs occasionné une séance supplémentaire car il était impératif de trouver des recettes supplémentaires. Même si les dépenses sont parfaitement maîtrisées, les produits étaient insuffisants. Des solutions ont été trouvées. Une augmentation du prix des rapports de contrôle de la gestion des déchets, une augmentation de la part payée par les partenaires sociaux ainsi que la participation de nouveaux adhérents comme la Commission paritaire professionnelle du métal. La CTN a approuvé un règlement sur l'utilisation du véhicule des inspecteurs, des modifications du règlement relatif au personnel ainsi que le rapport annuel. Celui-ci a fait l'objet d'un communiqué de presse qui a été repris par de nombreux journaux.

Huit réunions ont permis au bureau de préparer les différents objets soumis à la commission et de liquider les affaires courantes. Le traitement des rapports des inspecteurs a occupé près de la moitié du temps des séances du bureau.

Dans le cadre des séances de la commission et du bureau, les membres ont mené une réflexion sur l'extension de l'Arrêté cantonal instituant des mesures de lutte contre le travail illicite (AMTIC). Celle-ci a conduit à la mise sur pied, en 2004, de rencontres avec les secteurs de l'agriculture et de l'hôtellerie.

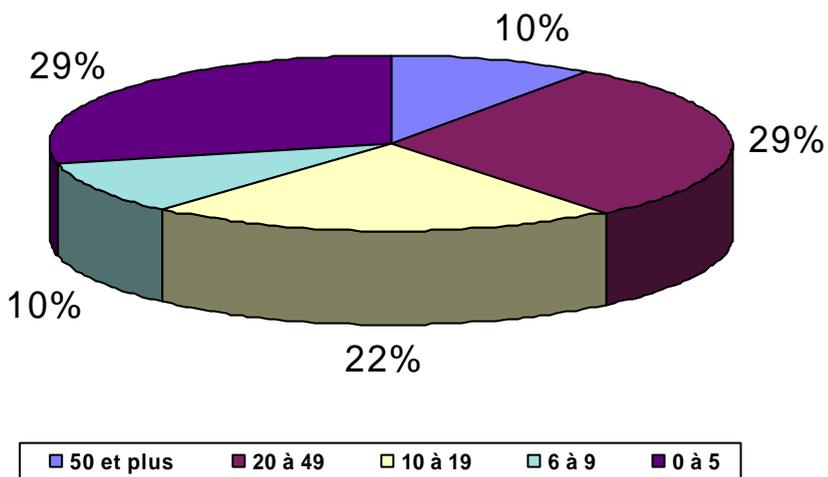
Le bureau a collaboré à la mise en œuvre d'une ordonnance fixant des émoluments pour le traitement administratif des rapports. Celle-ci a été acceptée par le Conseil d'Etat, le 1^{er} décembre 2003. Dès cette date des émoluments, dont le montant minimum est de 200 francs et le maximum de 750 francs, sont facturés aux contrevenants.

Activité des inspecteurs Comme en 2002, les inspecteurs ont effectué plus de 1000 contrôles au cours de l'année 2003. 117 rapports relevant de soupçons d'infractions ont été rédigés. Ceux-ci ont engendré près de 400 transmissions aux différentes instances concernées. Les infractions soupçonnées ont été de toutes natures, non-respect des conventions collectives (salaires de base, travail en dehors de l'horaire normal sans autorisation) ; violations de diverses législations telles que celles sur le séjour des étrangers, les assurances sociales et sur les impôts. A relever que près de 70 dénonciations ont été transmises à l'Office des Juges d'instruction.

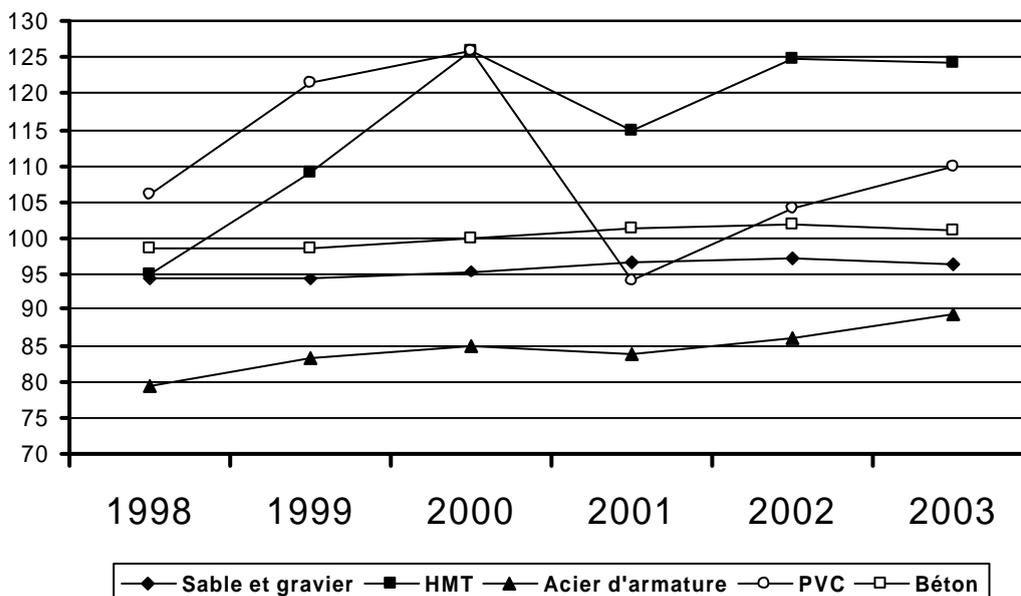
Résultats Des statistiques détaillées sur les résultats obtenus seront publiées dans le rapport de la commission qui paraîtra au début juillet. Celui-ci pourra être obtenu sur simple demande au secrétariat de la FFE.

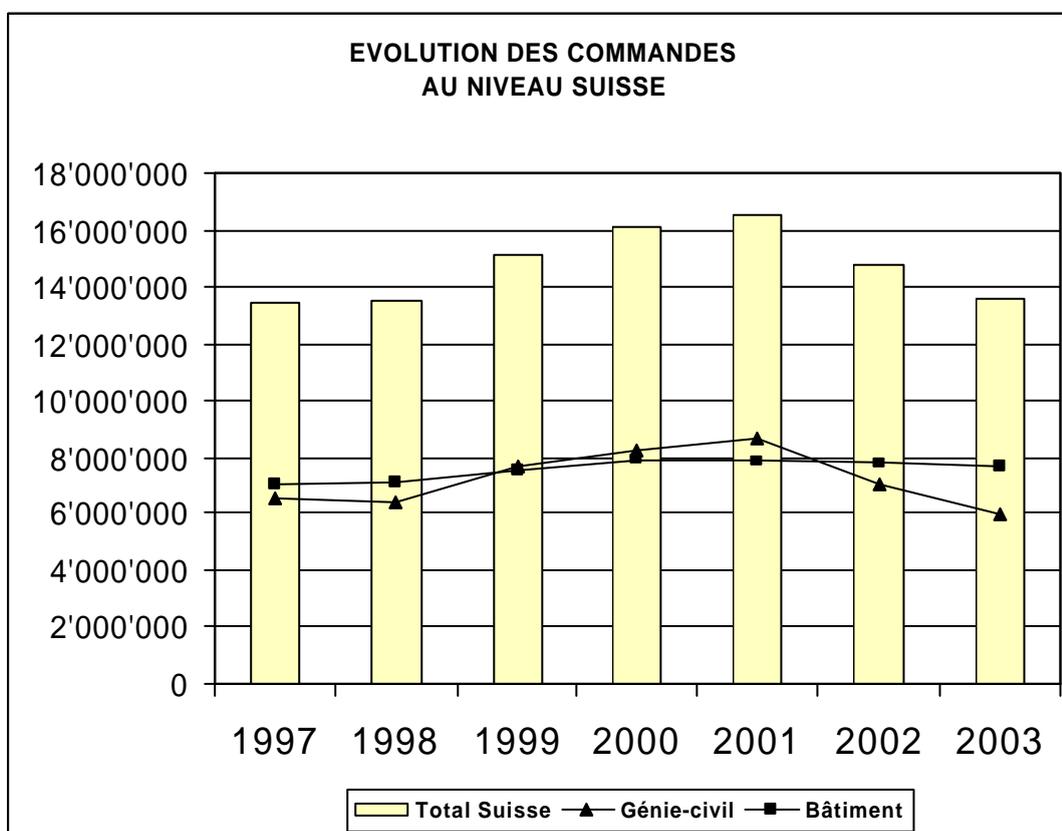
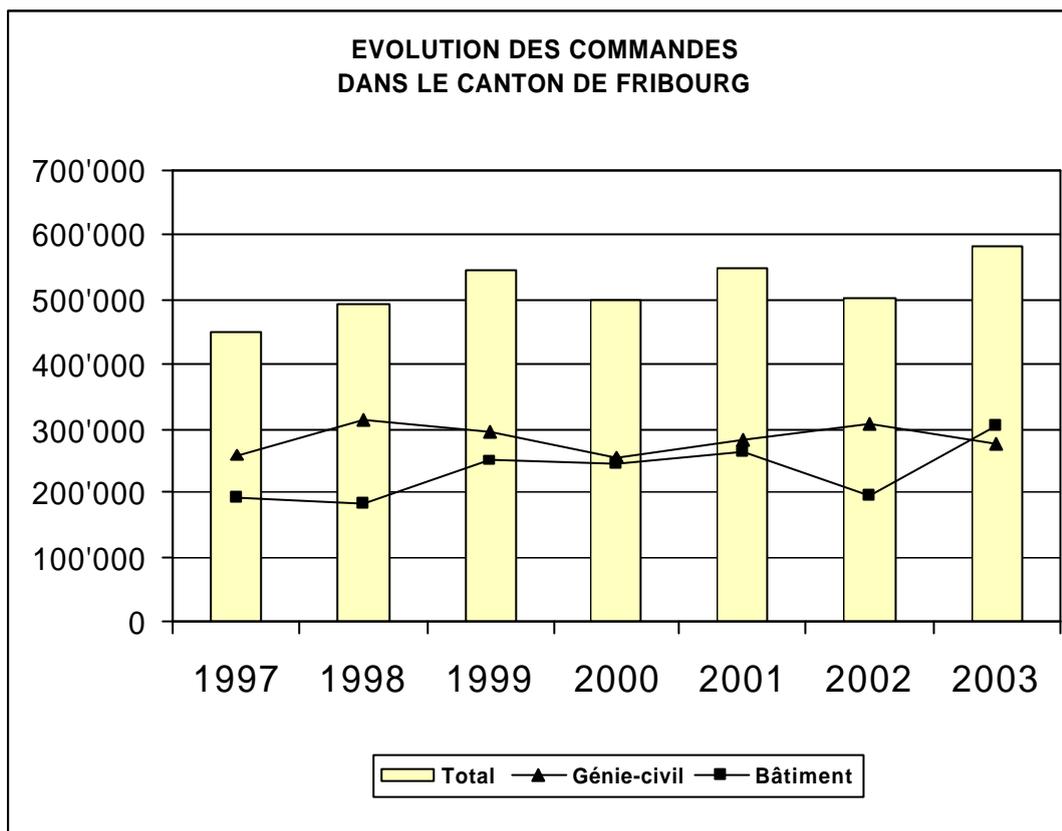
STATISTIQUES / STATISTIKEN

REPARTITION DES MEMBRES SELON LA TAILLE DE LEURS ENTREPRISES EN 2002



VARIATION DES PRIX DANS LA CONSTRUCTION





RAPPORT DES MANAGEMENT

2003 war wieder einmal ein sehr gutes Jahr für den Verband. Um die verschiedenen Aktivitäten zu entdecken, können Sie den Jahresbeitrag lesen.

Für die Berufsausbildung war es ein besonderes Jahr, welche definitiv in der neuen Maurerhalle in der Route de la Prairie, Freiburg, installiert wurde. Es mussten einige Vorgänge organisiert oder reorganisiert werden, die Einrichtung der Lokale weitergeführt, die Ansprüche gegenüber der Lehrlinge festgelegt sowie mit dem Verband der Berufsbildung die gleichen Vorteile für die Lehrlinge verhandelt werden. In der Tat, wieso hätten unsere Jugendlichen ihr Essen teurer bezahlen müssen, als diejenigen, die in den Ringmauern installiert sind? Eine Ungleichheit, welche uns gezwungen hat zu reagieren und dies mit Erfolg. All diese Aktivitäten wurden parallel zur Ausbildung der Jugendlichen geführt, welches das Hauptziel war, die Qualität der Leistungen aufrecht zu erhalten oder gar zu verbessern. Eine faszinierende Herausforderung, welche vom ganzen Personal und ganz besonders vom Team der Berufsausbildung hervorgehoben wurde.

Das Sekretariat war auch nicht arbeitslos, um die verschiedenen Aktivitäten des Verbandes zu versichern. Gezielte Informationen an unsere Mitglieder waren notwendig, um wichtige Themen zu behandeln. Es wurden ebenfalls Konferenzen und Seminare organisiert. Wir haben aber auch unsere Arbeit fortgesetzt, damit der Verband ein bevorzugter Partner des wirtschaftlichen und politischen Lebens des Kantons bleibt. Der Beweis ist die Organisation einer Veranstaltung, zu welcher die Gesamtheit der Abgeordneten des Kantons Freiburg eingeladen wurde. Mit grosser Teilnahme sowie das entgegengebrachte Interesse der Vorführung verschiedener Aktivitäten des Verbandes war dies ein Erfolg.

Das Image des Bauwesens muss gegenüber den Behörden und dem Publikum noch verbessert werden. Alle Gelegenheiten, um über unseren Beruf zu informieren und über die Lebensqualität in diesem Land beizutragen, sind gut. Diesbezüglich haben wir uns letztes Jahr zur Verfügung gestellt, um über verschiedene, externe Fragen und Gesuche zu antworten und um Bezugnahme über aktuelle Themen unseres Verbandes.

Mit Einverständnis der Mitglieder während der letzten Generalversammlung vom Dezember, konnte das Administrationsgebäude der HG Commerciale in Givisiez gekauft werden. Es wurde somit die Möglichkeit gegeben, in Zukunft solide Grundlagen des Verbandes zu versichern.

Heute sind wir stolz zu sagen, dass der Verband an Bedeutung zugenommen hat, dass er gehört und seine Meinung regelmässig berücksichtigt wird. Wir werden in Zukunft unsere Verpflichtungen in dieser Richtung fortsetzen und die Errungenschaften verstärken.

FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND

Le Manager

Jean-Daniel Wicht

Le Secrétaire Patronal

René Schouwey



ANNEXES AU RAPPORT ANNUEL

Liste des membres du Comité de la FFE

Liste des membres de la FFE

Liste des membres honoraires

Liste des membres vétérans